

Garantie d'assurance maladie

Taux en vigueur du 1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 par période de 14 jours				
Adhérent de moins de 65 ans				
Âge de l'adhérent	Protection			
	Individuelle	Familiale	Monoparentale	Couple
Moins de 40 ans	52,70 \$	115,94 \$	60,61 \$	108,04 \$
40 à 49 ans	74,59 \$	164,10 \$	85,79 \$	152,91 \$
50 à 59 ans	81,07 \$	178,36 \$	93,24 \$	166,21 \$
60 à 64 ans	87,64 \$	192,81 \$	100,80 \$	179,68 \$
Adhérent de 65 ans ou plus inscrit au RGAM				
Protection		Taux en vigueur		
Individuelle		49,46 \$		
Familiale		113,75 \$		
Monoparentale		61,82 \$		
Couple		101,38 \$		

Prime additionnelle pour toute personne âgée de 65 ans ou plus non inscrite à la RAMQ pour le remboursement des médicaments couverts par le Régime général d'assurance médicaments: 316,69 \$ par période de 14 jours, par personne.